

CA Junior

Préparez dès à présent l'avenir de vos enfants

Vos avantages

Nous vous invitons à découvrir nos taux avantageux sur notre site www.ca-nextbank.ch

Compte gratuit dédié aux mineurs

Que vous soyez parent ou membre de la famille, vous pouvez soutenir un enfant qui vous est cher en faisant en sorte d'ouvrir un compte épargne à son nom, afin de lui constituer un capital pour son avenir.

Le compte CA Junior, ouvert au nom du mineur, est soumis à l'autorité parentale. Dans ce sens il est nécessaire que le représentant de l'autorité parentale soit présent lors de l'ouverture et par ailleurs client au sein de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.

Caractéristiques

- Bénéficiaire : mineur au nom duquel le compte est ouvert
- Devise : CHF et EUR
- Ouverture et clôture de compte : gratuit
- Tenue de compte : gratuit
- Relevé annuel : gratuit
- Approvisionnement : gratuit via BVR, LSV ou ordre permanent
- Nombre de retraits annuels : illimité
- Retrait(s) sur justificatif¹
- Impôt anticipé : 35% à partir de CHF 200.– d'intérêts
- Durée : à la majorité du titulaire, le compte CA Junior se transforme automatiquement en compte CA Libre Epargne²

Taux de rémunération :

Devises CHF :

- 1 compte par relation
- De CHF 1.– à CHF 30'000.– : 0.65%
- A partir de CHF 30'001.– : 0.25%
- Limite de rémunération : illimitée

Devise EUR :

- 1 compte par relation
- De EUR 1.– à EUR 30'000.– : 0.65%
- A partir de EUR 30'001.– : 0.25%
- Limite de rémunération : illimitée

Informations supplémentaires

Votre conseiller Crédit Agricole next bank (Suisse) SA reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller sur l'offre adaptée à vos besoins.

Tarifs CA Junior

Plein tarif
CHF 0.–

1. Le compte CA junior est propriété de l'enfant. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA se réserve le droit d'exiger un justificatif en cas de retraits.

2. Conditions et tarifs du compte CA Libre Epargne appliqués.

Crédit Agricole next bank (Suisse) S.A se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les prix et les prestations indiqués dans ce document.